

Unieux,  
le 7 décembre 2017.

Monsieur le Maire  
à Mmes et MM. les Conseillers municipaux

Cher (e) Collègue,

Je vous serais très obligé de bien vouloir assister à la réunion publique du Conseil municipal qui se tiendra, en séance ordinaire, le :

**LUNDI 18 DÉCEMBRE 2017**  
**à 18 h 30**  
**en Mairie d'Unieux**  
**salle du Conseil municipal (2<sup>e</sup> étage)**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1 - Décision modificative - Budget 2017
- 2 - Souscription d'emprunt auprès du Crédit Agricole
- 3 - Subvention exceptionnelle
- 4 - Règlement intérieur de la salle Gaby Crépet et fixation du montant de la location les après-midis
- 5 - Aide économie d'énergie
- 6 - Convention avec le Centre De Gestion de la Loire
- 7 - Marché d'assurance statutaire
- 8 - Modification du tableau des effectifs
- 9 - Remboursement du chauffage de l'église du Bourg hiver et printemps 2016-2017 pendant la période de l'exposition des crèches de Noël et du Festival Georges Cziffra
- 10 - Vente du local PMU et du logement situé au 8 rue Pierre Curie
- 11 - Autorisation de servitude au profit d'ENEDIS

**QUESTIONS :**

*Suivant les modalités de l'article 6 du règlement intérieur du Conseil municipal de la Ville d'Unieux, les questions désirant être abordées lors du Conseil municipal doivent parvenir en mairie avant le **VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2017 À 12 H.***

Vous trouverez sous ce pli les notes de synthèse ou les projets de délibérations valant notes de synthèse.

Il vous est possible de consulter les dossiers du Conseil municipal en mairie, ainsi que toutes les pièces se rapportant à l'ordre du jour. La Direction Générale des Services se tient par ailleurs à votre disposition pour tous renseignements.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher (e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

C. FAVERJON.



## NOTES DE SYNTHÈSE

### 1 - DÉCISION MODIFICATIVE – BUDGET 2017

Suite aux Commissions Gestion/Finances et Aménagement du Territoire et Développement Durable du 14 décembre 2017, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de bien vouloir approuver la décision modificative DM n° 3 de 2017 comme suit ainsi que d'autoriser le mouvement au compte 1068 pour la reprise des amortissements d'un bien cédé (véhicule) d'un montant de 1000 euros. Ce bien étant complètement amorti.

42316 Code INSEE	VILLE D'UNIEUX Budget Commune M14	DM n°3 2017
---------------------	--------------------------------------	-------------

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

#### DM3 CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2017

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b> FONCTIONNEMENT </b>				
R-002-020 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70 000,00 €
<b>TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>70 000,00 €</b>
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	49 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>49 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-70876-811 : Par le GFP de rattachement	0,00 €	0,00 €	21 000,00 €	0,00 €
<b>TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>21 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>49 000,00 €</b>	<b>21 000,00 €</b>	<b>70 000,00 €</b>
<b> INVESTISSEMENT </b>				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	49 000,00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>49 000,00 €</b>
D-2313-412 : Constructions	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-510 : Constructions	0,00 €	19 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>0,00 €</b>	<b>49 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>49 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>49 000,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>98 000,00 €</b>		<b>98 000,00 €</b>

(1) y compris les restes à réaliser

## **2 - SOUSCRIPTION D'EMPRUNT AUPRÈS DU CRÉDIT AGRICOLE**

Il est proposé au Conseil municipal de s'exprimer sur la souscription d'un prêt d'un montant de 500 000,00 € sur 20 ans au taux de 1,43% au Crédit Agricole. La réalisation s'effectuera sous la forme de décision du Maire conformément à la réglementation.

## **3 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association Basket Club d'Unieux d'un montant de 3762.00 euros correspondant à la prise en compte des déplacements de l'équipe féminine en Nationale 3.

## **4 - RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA SALLE GABRIEL CREPET ET FIXATION DU MONTANT DE LA LOCATION LES APRÈS-MIDIS**

Il est proposé au Conseil municipal en complément de sa précédente délibération de fixer le tarif pour la location de la salle les après-midis d'un montant de 150 euros (ancien prix 100 euros) ainsi que d'approuver le projet de règlement intérieur tel qu'il a été établi.

## **5 - AIDE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE :**

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver la modification suivante, concernant l'attribution des aides énergie aux particuliers :

- Le règlement des aides énergie de la commune d'UNIEUX sera rajouté dans les VISAS de la délibération et annexé à cette dernière.

## **6 - CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA LOIRE**

Il est proposé au Conseil Municipal de prolonger l'adhésion au service optionnel Pôle Santé au Travail du Centre de Gestion de la Loire pour 3 ans et pour un coût de 89 euros/agent pour l'année 2018 dont 7 euros de frais de gestion et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer la convention à intervenir.

## **7 - MARCHÉ D'ASSURANCE STATUTAIRE**

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le marché avec la société ASTER, assureur MILLENNIUM au taux de 4,62% pour environ 140 000 euros par an pour les prestations des services d'assurance garantissant les obligations statutaires de la collectivité envers les agents CNRACL et IRCANTEC et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer toutes les pièces en découlant.

## **8 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les modifications du tableau des effectifs comme suit :

### ➤ Filière Administrative

Création d'un poste d'Adjoint Administratif à temps complet.

### ➤ Filière culturelle

Suppression d'un poste d'Assistant de conservation principal de 2<sup>ème</sup> classe.

## **9 - REMBOURSEMENT DU CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE DU BOURG HIVER ET PRINTEMPS 2016-2017 PENDANT LA PÉRIODE DE L'EXPOSITION DES CRÈCHES DE NOËL ET DU FESTIVAL GEORGES CZIFFRA**

À l'occasion de l'exposition des crèches de Noël et du Festival Georges CZIFFRA pour l'année 2016, il a été facturé à l'église du Bourg l'utilisation du chauffage lors des événements organisés par la Ville d'Unieux. Il est proposé au Conseil municipal de rembourser les frais occasionnés à la paroisse de Saint Martin en Ondaine, Église Saint Thomas, le Bourg-Unieux pour un montant de 1 099,55 euros TTC.

## 10 - VENTE DU LOCAL PMU ET DU LOGEMENT SITUÉ AU 8 RUE PIERRE CURIE

Suite à la Commission Gestion/Finances et Aménagement du Territoire et Développement Durable du 14 décembre 2017, il est proposé au Conseil municipal d'approuver le principe de cession des locaux situés au :

➤ 8 rue Pierre Curie :

La vente proposée par la Ville d'Unieux concerne un logement situé au dernier étage du bâtiment sis 8 rue Pierre Curie de type F3, représentant une surface de 65 m2 et comprenant :

- Un séjour
- 2 chambres
- D'une cuisine
- Une salle de bain et WC séparés
- Un garage
- Une cave

La présente vente aura lieu par **soumission cachetée au plus offrant**.

Comme présente lors du dernier Conseil municipal en date du 16 octobre dernier, un nouvel avis des domaines a été demandé le montant indiqué est de 77 000 euros ;

**La mise à prix est fixée à 70 000 euros.**

À défaut d'une soumission au moins sur la mise à prix, la vente ne sera pas prononcée. Dans le cas où plusieurs offres seraient d'un montant identique et afin de pouvoir les départager, il sera procédé le jour même à un tirage au sort.

Le Conseil municipal aura à délibérer sur la vente elle-même, il est donc proposé de donner l'accord de principe ainsi que d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la promesse de vente.

➤ Pour le PMU 11 rue Holtzer

Nous sommes dans l'attente de la décision de Madame Moulin, attributaire de l'adjudication du fonds de commerce sur les 2 propositions qui lui ont été faites : à savoir soit une location au prix de 6 409,00 euros pendant 3 ans puis vente au prix de 85 000 euros desquels il sera déduit 50% des loyers soit 75 000 euros avec paiement à la vente.

Dans les deux cas, il sera proposé au Conseil municipal de passer outre l'avis des domaines et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte de vente à intervenir en l'étude de Me PAILHES, notaire à Firminy.

## 11 - AUTORISATION DE SERVITUDE DE PASSAGE AU PROFIT D'ENEDIS

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint ayant reçu délégation à établir une servitude de passage de 1m de large sur la parcelle AN 410, située rue Jules Verne, UNIEUX, pour le passage de 3 canalisations souterraines destinées à la distribution d'électricité par ENEDIS.

---

### PROCURATION

En mon absence, lors de la séance du **18 décembre 2017 à 18h30**,

Je soussigné(e), NOM, Prénom.....

Conseiller(e) Municipal(e) donne mandat de voter en mon nom à

M. (Mme)..... Conseiller(e) Municipal(e)

Fait à UNIEUX,  
Signature,